

# Un “sas” va enfin s’ouvrir après la prison et avant le vrai retour dans la société

■ La première “maison de désistance” est attendue à Bruxelles d’ici la fin 2019. Pour l’heure, sur le terrain, on doit se débrouiller.

Après la prison, il y a souvent la rue. De nombreux ex-détenus, les plus isolés, s’y retrouvent parce qu’ils ont perdu leur logement. Sans famille proche, sans amis chez qui reprendre pied, la sortie est compliquée. Il manque un maillon de la chaîne judiciaire. Seule solution pour trouver un toit: frapper à la porte d’une maison d’accueil pour sans-abri. Mais ceux qui sortent de prison, que ce soit pour un congé pénitentiaire, sous bracelet électronique ou au bout de leur peine, forment un public différent qu’il est parfois difficile d’intégrer aux autres résidents.

“Au début, ils semblent perdus. Quand on leur donne la clé de leur chambre et qu’on leur dit: tu peux y aller et tu ne dois pas prévenir quand tu t’en vas, ils sont déroutés. Comme si c’était trop de liberté d’un coup. On a l’impression qu’ils sont dans une phase d’attente, qu’ils attendent qu’on leur dise ce qu’ils doivent faire”, témoigne Henri Damas, responsable de la maison d’accueil L’îlot à Jumet. L’ASBL, active en Wallonie et à Bruxelles, collabore avec les prisons depuis sa fondation.

## Une chambre réservée

À Jumet, 23 chambres sont destinées à des hommes sans logement; une est réservée aux ex-détenus. Une fois par mois, Henri Damas se rend à la prison de Jamioulx pour rencontrer les détenus qui souhaitent trouver un hébergement communautaire à leur sortie. “Ce sont des projets réfléchis sur le long terme, insiste-t-il. Les candidats doivent faire une demande écrite. On les accueille lors d’une sortie spéciale pour un entretien. On doit voir si c’est adéquat. On leur fait visiter la maison.” Qui n’est clairement plus la prison. “On essaie de mettre quelque chose en place pour qu’ils ne retombent pas dans leurs anciens travers, mais on ne se substitue pas au milieu carcé-

ral.” Ces résidents particuliers ont un mode de fonctionnement différent. “Ils viennent d’un milieu très cadré et ils se retrouvent totalement libres. On reste souple mais il faut marquer le cadre directement pour que ça ne parte pas à vau-l’eau.” Le travail avec les ex-détenus se fait sur mesure et au cas par cas. La remise en ordre administrative ou la recherche d’un appartement prennent une autre dimension selon qu’on a passé six mois ou 25 ans derrière les barreaux.

## Une “maison” où on peut remettre sa vie en ordre

Par la force des choses, une association comme L’îlot – qui travaille sur fonds propres – prend le relais de la prison. Autrement dit: c’est le secteur du sans-abrisme qui finit par porter le poids de la prise en charge “après-prison” sans recevoir de financement supplémentaire du fédéral qui a soumis le budget de la justice à la diète, en sabrant surtout dans la prévention et la réinsertion.

Mais du côté francophone, les choses évoluent positivement. Une “maison de désistance” devrait ouvrir ses portes fin 2019 à Bruxelles, à l’initiative du ministre en charge des Maisons de justice, Rachid Madrane (PS). “La désistance est un processus par lequel la personne met un terme à ses activités délinquantes. L’idée est d’offrir un ‘sas’ entre la prison et la vie en société, pour favoriser la réinsertion et limiter la récidive”, explique le ministre Madrane, qui s’est inspiré du modèle québécois.

# 20

## Places prévues

Un budget de 200 000 euros a été prévu pour la mise en place de la première “maison de désistance” d’ici la fin 2019.

La capacité sera de 20 places pendant la phase pilote; 200 000 euros ont été prévus sur le budget 2019 pour la mise en route. La “maison de désistance” n’aura donc aucun lien avec la prison. Les ex-détenus qui y seront hébergés le seront sur une base volontaire et pas sur décision judiciaire. Ils bénéficieront d’un plan de séjour individualisé, histoire de reprendre contact avec la société dont ils ont été coupés pendant la durée de la détention. Ce “sas”, où ils seront logés et nourris gratuitement, leur donnera l’occasion de remettre plus facilement leur vie en ordre: adresse, mutuelle, formation, emploi, réseau social... Et de repartir ensuite pour de bon.

Annick Hovine

## Une autre “transition”

En septembre 2019, une première “maison de transition” pour détenus en fin de peine ouvrira ses portes à Malines. Le Conseil des ministres vient de débloquer un budget de 900 000 euros pour ce projet-pilote fédéral. Des détenus sélectionnés auront la possibilité d’exécuter la dernière partie de leur condamnation au sein de cette “Sterkhuis”.

À l’inverse du modèle francophone de “maison de désistance” qui se place hors du système carcéral (lire ci-contre), la “maison de transition” soutenue par le ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V), est une forme d’annexe à la prison. Au terme de leur peine, les détenus qui seront passés par ces maisons de transition seront préparés à habiter, tra-

vailler et fonctionner de manière autonome au sein de la société, se réjouit M. Geens.

Le projet “Sterkhuis” a été confié à deux entreprises privées: G4S Care et Exodus Nederland, qui s’occuperont de l’aspect sécuritaire. Ce qui fait déjà grincer des dents... “Nous considérons qu’une limite dangereuse a été dépassée. L’engagement social et la motivation du profit commercial sont difficiles à concilier, plus particulièrement quand il s’agit [...] de faire valoir la justice et exécuter des peines prononcées par des juges indépendants”, protestent l’ASBL “Les Maisons” (qui défend des prisons à petite échelle) et la Ligue flamande des droits de l’homme. “Partout dans le monde où il existe un intérêt privé dans l’exécution des peines, nous voyons que la justice finit par s’estomper.”

An.H.